



Le mot du maire

Encore une année scolaire qui s'achève, ce sont les grandes vacances qui arrivent, ... Peu de bouleversements dans la vie de la commune, mais malgré tout des réalisations et des adaptations qui se poursuivent.

Les gros travaux sur les bâtiments communaux étaient terminés en début d'année et c'est maintenant la rénovation de la boulangerie et de la maison de l'école qui sont d'actualité.

Boris, notre nouveau boulanger, va avoir ses nouveaux locaux à sa disposition avant la fin du mois de Septembre. Le temps qu'il y installe tous ses équipements et ce sera à nouveau une vraie boulangerie dans notre bourg. Nous lui souhaitons une très belle installation et un très bon accueil des habitants.

Pour la maison de l'école, les services de la Préfecture nous ont fait savoir que les restrictions budgétaires ne leur permettront pas de nous faire bénéficier de l'aide financière de l'Etat pour ces travaux. Compte tenu du coût important de cette rénovation, le Conseil municipal a décidé de différer ces travaux à l'année 2026, en espérant pouvoir boucler un plan de financement sans avoir à trop emprunter.

Les quelques travaux de voirie qui étaient prévus pour cette année sont maintenant réalisés. Un aménagement, qui va nous servir de test, a été mis en place pour la sécurisation des déplacements sur la rue de la Baraudière et celle du Rabaté. Si l'expérience s'avère satisfaisante, d'autres voies à forte circulation pourront se voir équiper des mêmes aménagements à l'avenir.

Dans notre dernière Gazette, nous vous faisons part du départ en retraite de Sylvie BOURGUIGNON et de Jean-Pierre BARON. Nous pouvons vous annoncer aujourd'hui le recrutement de Madame Paola FERRON pour prendre la responsabilité des services techniques à partir du 15 juillet et de Madame Isabelle RAYNAL pour prendre le poste de Secrétaire Générale de la Mairie à partir du 1er septembre.

Tous les Conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter un très bel été, que vous le passiez à Availles ou dans un lieu de villégiature.

Bernard Biet

Quoi de nouveau à l'Accueil Périscolaire ?

Depuis la prise de fonction de Benoit Grison en janvier à la tête du service, plusieurs évolutions sont intervenues, notamment dans l'organisation de l'animation de la garderie du soir.

Depuis la rentrée des vacances d'avril, en phase de test, trois nouvelles activités d'initiation sportive sont proposées : le golf le lundi, l'athlétisme le mardi et le football le jeudi. Pour chacune, un animateur spécialisé prend les enfants en charge de 17h00 à 18h00, sur des cycles de six semaines, ce qui permet aux enfants de constater la progression de leur apprentissage.

Ces activités fonctionnent bien et font presque toutes le plein des inscriptions. Elles mériteront donc d'être reconduites à la rentrée de septembre qui pourra voir l'offre s'enrichir de nouvelles possibilités dans les domaines culturels ou artistiques (Théâtre, Fab Lab, ...)

Parallèlement, l'aide aux devoirs qui s'appuie sur des habitants bénévoles continue et pourrait faire l'objet d'une réorganisation pour encore mieux s'adapter aux besoins.

De même, l'animation classique (lecture, jeux,...) continue et Aurélie et Benoit réfléchissent à la rendre encore plus attractive.

Beaucoup d'idées donc pour offrir le meilleur aux enfants. Si vous en avez-vous-même, n'hésitez pas à pousser la porte de la garderie pour échanger avec Benoit et Aurélie.





Axel et Elise à la commémoration du 8 mai à Poitiers

Pour ce quatre-vingtième anniversaire de la Libération, le Préfet et le Président des Maires avaient

demandé aux communes d'être représentées à la manifestation à Poitiers. Notre Conseil Municipal des Jeunes s'est senti concerné par ce devoir de mémoire et c'est Elise Leteuil et Axel Bourrigault qui ont accompagné Bernard Biet.

Laissons parler Elise :

"Le 8 mai 2025, à l'occasion des 80 ans de la Libération, une cérémonie a été organisée à la préfecture de Poitiers. À cette occasion, des porte-drapeaux venus de tout le département, des représentants militaires, ainsi que plusieurs élus étaient présents, dont le préfet de la Vienne, la maire de Poitiers, la députée Lisa Belluco, et notre propre maire.

Avec Axel, nous avons eu l'honneur d'être invités en tant que membres du Conseil Municipal des Jeunes. Aux côtés des porte-drapeaux, nous avons participé au défilé sur la place d'Armes, devant l'Hôtel de Ville, jusqu'au monument aux morts pour la cérémonie officielle du 8 mai.

Ce fut une matinée à la fois impressionnante et très enrichissante, que nous garderons longtemps en mémoire"

Comme on peut le voir sur la photo, ces deux jeunes ont été distingués et félicités pour leur implication par Serge Boulanger, Préfet de la Vienne.

Départ en retraite à la commune.

Jean-Pierre Baron qui faisait partie de l'équipe d'entretien a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 31 juillet.

Originaire de Chenevelles où ses parents tenaient un commerce, il y suit sa scolarité primaire. C'est ensuite le collège de La Roche-Posay jusqu'au Brevet. Un apprentissage en maçonnerie suivra et c'est après le service militaire qu'il exercera son métier dans une importante entreprise d'Yzeures-sur-Creuse jusqu'en 1993. C'est au 1er février de cette année qu'il est entré au service de la commune d'Availles. Il termine sa carrière au grade d'Agent de Maîtrise Principal, responsable du service technique. Il était le représentant du personnel au Comité National d'Action Sociale.

Nous lui souhaitons de profiter maintenant de son temps libre pour s'occuper de sa famille, il est marié et a quatre enfants, et pour se consacrer à sa fonction de premier adjoint dans sa commune de Chenevelles.



Des familles Avallaises honorées

Trois familles ont reçu la Médaille de l'Enfance et des Familles le 17 mai des mains de Bernard Biet et de Patricia Thiaudière, adjointe aux solidarités ; en présence de Monsieur Henri Saulnier représentant de l'Union Départementale des Associations Familiales.

Cette médaille peut être attribuée aux personnes qui ont élevé au moins quatre enfants dont l'ainé a atteint au moins l'âge seize ans.

Cathy Poggi, Karine Soléra et Peggy Trouillet, accompagnées de leurs maris et de leurs enfants, ont été mises à l'honneur pour avoir eu le bonheur d'avoir élevé cinq filles pour la famille Trouillet, deux garçons et deux filles pour les familles Soléra et Poggi. Un diplôme et une jolie composition florale leur ont été remis à cette occasion.



Le conseil des jeunes embellit la commune

Le 5 avril, de bonne heure et de bonne humeur, une vingtaine d'enfants, des parents et des élus, munis de leurs outils de jardinage, se sont retrouvés sur la place centrale pour participer au fleurissement du bourg. Par équipe, tout ce monde a contribué activement à planter un grand nombre de rosiers, de petits arbustes et des semis préparés par les élèves de l'école Roger Morin.

L'ASAP avait mis gracieusement à disposition de nombreux plants, de l'engrais et les produits de paillage. Merci à tous pour cette belle initiative qui va profiter à toute la collectivité.



L'équipe prête à l'action !

Nouvelle activité au service des habitants

Depuis le début du mois de juin, le local de l'ancienne agence postale, au 14 place René Descartes, est de nouveau occupé.

C'est un cabinet dédié au bien être physique, émotionnel et professionnel en accompagnant les personnes par des thérapies brèves propres à apporter l'harmonie corps-esprit.

Ce sont deux praticiennes qui ont ouvert ce cabinet : Mélissa Bethléem spécialisée en sophrologie et Reiki et Margot Beaudonnet qui propose de l'hypnose et des bilans de compétences.

Vous trouverez une description plus large de leurs activités dans la rubrique acteurs économiques d'Intramuros et du site internet de la commune.

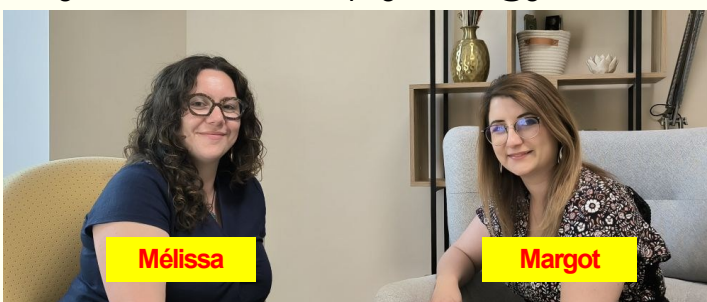
Pour les contacter :

Mélissa : 07.50.01.35.38 ;

melissabethleemsophrologie@gmail.com

Margot : 07.75.87.09.77 ;

margotbeaudonnet.accompagnement@gmail.com



La Kave

Au début de juin, l'Ouvrière est partie voguer vers d'autres cieux. Abdel Aziz Kouné, qui y avait été un temps sommelier, a décidé de s'installer dans les locaux afin d'en faire un rendez-vous pour passer un bon moment autour d'un verre de vin ou de cocktail, en grignotant planches de charcuterie ou de fromage, tapas, mignardises, burrata, ...



Abdel Aziz, fort de sa formation supérieure de management en hôtellerie-restauration, mention sommellerie, et de son expérience dans des établissements multi-étoilés, a beaucoup d'idées pour proposer aux Avallais et à leurs voisins des occasions de se faire plaisir. Dans un premier temps, en semaine, il projette d'ouvrir le matin pour le café-croissant et le soir à partir de 18h00.

Le week-end, en été, ce sera la formule "déjeuner en continu" à partir de 11h00.

Il prévoit aussi d'organiser des soirées à thème en musique avec cocktail dinatoire et de proposer des bons-cadeaux pour participer à une dégustation accompagnée d'une initiation à l'œnologie.

Il saura aussi répondre à la demande de petits groupes pour des soirées, anniversaires, événements familiaux, ...

L'ouverture est prévue vers le milieu du mois de juillet, en fonction des délais administratifs imposés.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès et serons heureux de faire honneur à ses produits (avec modération !)

Non aux nuisances sonores !

Notre commune est plutôt calme et permet en général une vie paisible aux habitants. Il arrive pourtant que certains ne respectent pas cette tranquillité.

Les trois principales causes d'agacement sont les bruits de travaux réalisés à des horaires anormaux, la musique écoutée trop fort et les pétarades des deux roues qui tournent en rond dans les quartiers.

Pour les véhicules, le code de la route prévoit des normes et des amendes.

Pour les autres cas, un arrêté préfectoral précise les règles, vous pouvez le trouver à cette adresse internet : <https://www.vienne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Bruit-des-transports-et-du-voisinage/Bruit-du-voisinage>

Pour les travaux privés bruyants (bricolage, jardinage) ce qu'il faut retenir c'est qu'ils **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants** :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00h

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

L'entretien de nos espaces communs

Comme vous le savez, l'utilisation de pesticides par la commune pour désherber est aujourd'hui interdite. Nous vous rappelons donc que chaque propriétaire ou locataire doit entretenir les abords de sa maison, qu'ils soient avec ou sans trottoir ou enherbés.

De plus vous devez tailler la végétation qui débord sur l'espace public afin d'éviter tout accident.

Enfin il revient aux habitants de nettoyer les



fossés et cours d'eau qui bordent leurs propriétés.

La majorité se plie à ces contraintes sans difficulté mais nous constatons qu'il reste quelques

récalcitrants qui pensent que c'est le travail des agents d'entretien. Eh bien ils se trompent !

Pour ceux qui n'en ont pas la possibilité physique, nous rappelons qu'il est possible de faire intervenir des entreprises agréées pour le service à la personne dont le coût peut bénéficier d'un crédit d'impôt de 50%.

www.availlesenchatelleraut.fr

Vous y trouverez toutes les adresses et informations utiles.



INTRAMUROS sur votre smartphone : l'information communale gratuite au quotidien

Activités d'été à la MJC "Les Petites Rivières"

Au programme, sorties, visites, baignades, soirées et autres séjours ou chantiers loisirs.

Un chantier loisirs est une activité où les jeunes participent à un projet communal en échange d'une activité loisirs.

Côté séjour, directions la **mer à Saint-Michel-Chef-Chef** (camping, char à voile, plage....) et la **Touraine à Amboise** (camping, château, visites...)

Contact : Cendrine PAGNIE au 07 68 89 19 84 / secteurjeunes@mjclespetitesrivieres.fr

Assemblée Générale Ordinaire de l'ADMR

Elle s'est tenue le 16 mai à l'Espace René Descartes en présence de Bernard Biet, du Président de la fédération de la Vienne, du Directeur de la fédération et des bénévoles de Bonneuil-Matours. Bon nombre des bénéficiaires, quelques salariés, des maires des communes avoisinantes ou leurs représentants étaient également présents.

Cette séance a débuté par un hommage à Monsieur Jean-Yves Chotard, ex-Président de l'association et à sa vice-présidente Mme Hamon disparus tous les deux subitement à six mois d'intervalle.

Le déroulé de la réunion a continué par la présentation de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) qui est une structure associative d'aide aux personnes. L'antenne de Bonneuil-Matours intervient sur 7 communes et compte 10 bénévoles, 23 salariés et 170 clients.

Le rapport d'activité, le rapport financier, les orientations du réseau et le rapport moral ont été approuvés. La présentation des candidats a été ensuite suivie des votes.

Un verre de l'amitié a été servi en fin de réunion.



Les travaux routiers réalisés en 2025

Matérialisation d'une bande circulation des piétons par délimitation peinte et pose de plots rétro réfléchissants dans les rues de la Baraudière et du Rabaté.

Réfection des enduits sur chaussées :

- rue de la Bergeonnerie
- chemin de la Charauderie
- desserte du lieu-dit Le Lunot

Réfection des peintures routières des voies communales.

La Maison de l'Habitat de Grand Châtellerault

Son équipe pluridisciplinaire est à votre écoute pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet de rénovation et vous apporter **gratuitement** conseils et assistance dans le montage des dossiers de demandes de subventions.

Des aides financières spécifiques pour l'amélioration de l'habitat dégradé ou l'adaptation du logement à la perte d'autonomie :

Grand Châtellerault a mis en place un Programme d'Intérêt Général (PIG), en partenariat avec le Conseil Départemental de la Vienne et l'État. Ce dispositif permet aux propriétaires bailleurs ou occupants, sous conditions de ressources, de bénéficier d'aides financières importantes pour améliorer la sécurité, l'usage, ou le confort énergétique.

Au sein de la Maison de l'habitat, France Rénov' est votre écoute pour votre projet de rénovation énergétique :

Des aides de l'État existent pour la rénovation énergétique de votre logement. Les conseillers France Rénov' de la Maison de l'habitat sont à votre disposition pour vous accompagner et vous aiguiller dans votre projet.

Soyez vigilant face aux arnaques !

Pour réaliser votre projet de travaux en toute sérénité, suivez nos conseils et bons réflexes.

- Ne communiquez jamais vos informations personnelles lors d'un démarchage,
- Ne signez rien lors de la première visite et prenez le temps de faire des devis comparatifs,
- Veillez à ce que le délai de rétractation de 14 jours soit bien mentionné sur les documents,
- Avant de signer la réception des travaux, vérifiez leur conformité.

Sachez également que les administrations ne démarchent pas pour les travaux. En aucun cas une entreprise ne peut se réclamer de l'Anah, de Grand Châtellerault, ou d'un organisme public pour vous démarcher.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à vous adresser à la Maison de l'habitat

1 square Gambetta 86100 Châtellerault

05 49 93 00 05

renovonsvotrehabitat@grand-chatellerault.fr



État civil

Depuis le mois d'avril, nous n'avons pas enregistré de naissances.

Nous avons célébré trois mariages



Paméla MOREAU et Nicolas CAHAIGNE
Line DEMARCONNAY et Stéphane SALMERON
Mathilde GODARD et Ludovic YONNET

Deux Avallais sont décédés

Jean-Pierre PROUST
Bernard LEBLOND



Des sportifs à Availles

Félicitations au jeune Sébastien Mehl pour avoir terminé à la première place dans sa catégorie au concours départemental d'éducation routière et au critérium des jeunes, qualifié pour le niveau France où il a terminé 1er de la Nouvelle Aquitaine. Sébastien est adhérent de l'école de cyclisme d'Availles dont Jacky Fauchoux est le responsable pédagogique.



Félicitations aussi à ces dix Avallais (*Karine, Marjorie, Amélie, Betty, Sylvie, Coralie, Mikael, Sylvain, Cyrille, et Benjamin, pas sur la photo*) qui font partie d'un groupe voisin d'une soixantaine de "dévoreurs de bitume" en baskets, les "COD'RUN". Ils s'entraînent en groupe tous les mercredis soirs à Naintré. En complétant par des entraînements

libres, ils se préparent sérieusement pour participer aux épreuves les plus pointues : marathon et semi de Poitiers, 10km de Châtellerauld, marathon de La Rochelle, tour de la Vienne en équipe au mois d'octobre.

Et puis il y a eu le marathon de Paris. Une première pour notre conseillère municipale, Coralie Spiegel qui, avec beaucoup d'appréhension, a accompagné Sylvie et Mikael qui eux récidivaient. Mais le jeu en valait la chandelle ! Elle termine les 42km195 en 4h24.02. 35 333ème sur les 55 595 participants qui ont franchi la ligne d'arrivée. Une sacrée performance pour une première !

Effacée l'appréhension du début pour laisser la place à un immense bonheur d'avoir bien vécu ce pari grâce à une bonne préparation et au soutien sans faille d'une équipe. Pour leur part, Mikael et Sylvie ont aussi bien réussi puisqu'ils ont amélioré le temps de leur précédente participation.

Encore bravo à tous ces sportifs et à ceux qui les entourent !

30 août - Fête au village !

Cette année la traditionnelle fête des battages aura lieu le samedi 30 août et ce sera l'occasion de réunir plusieurs centres d'intérêt.

Cela commencera dès tôt le matin par une grande brocante qui sera gratuite pour les exposants.

Ensuite en milieu de matinée un rassemblement de voitures anciennes qui partira pour une petite randonnée locale avant de revenir pour l'apéritif et rester en exposition pour l'après-midi. Vous pourrez aussi y voir une exposition de tracteurs anciens et un marché de producteurs

À midi vous pourrez déjeuner sur place d'un repas campagnard (*menu complet à 16€*) à condition de réserver au 06.01.82.93.56 avant le 23 août.



Portrait d'une Avallaise

Une page se tourne pour Patricia Biet, Directrice de l'école primaire de notre commune qui fait valoir ses droits à la retraite.



Née en 1966 à Châtellerauld, elle effectue sa scolarité primaire à l'école Henri Denard et ce sera ensuite le collège René Descartes et le lycée Marcellin Berthelot où elle obtiendra son baccalauréat scientifique.

A l'époque son souhait était de devenir orthophoniste. Elle se dirige ensuite vers un BTS en économie sociale et familiale et puis change d'orientation. Patricia passe le concours de l'École Normale et devient institutrice selon le terme de l'époque.

Les deux premières années d'enseignement se feront dans la commune de Vellèches avec les classes de CM2, tout en faisant fonction de directrice.

C'est en 1992 qu'elle arrive à Availles et enseigne dans les classes de CE1 et CE2. En 1997, Françoise Sénéchaud partant à la retraite, elle prend la direction de l'école.

Cette même année son premier fils Alban pointe son nez et Thomas viendra rejoindre la famille en 2000.

Sa fonction de directrice aura duré 28 ans. Des souvenirs, des bons et des moins bons bien sûr elle en a ! Pour les meilleurs c'est un réel plaisir d'avoir travaillé avec Annick Bernard qui s'occupait de la bibliothèque de l'école. Et aussi la première année où elle a inscrit un élève dont le père avait lui-même été son élève !

Pour clore cette période d'enseignante et de directrice, elle a organisé un "voyage surprise" avec ses élèves de CM2 sur l'île d'Aix le 27 juin. En dehors de l'école, Patricia a une vie sociale bien remplie. Elle fait partie de la commission CCAS de la municipalité, est au conseil d'administration de l'association ASAVIE, au conseil d'administration de la bibliothèque pédagogique de Châtellerauld, secrétaire de l'association des battages et présidente de l'association First racing qui organise tous les ans un challenge pour les adultes et une découverte du sport mécanique pour les plus jeunes. Cette association a été créée pour rendre hommage à son neveu Arnaud, pilote disparu bien trop tôt. En ce qui concerne les mois et les années à venir, la lecture sera une priorité. Les voyages pour sillonner la France, l'Europe et prendre du temps pour elle, sont aussi notés à l'agenda !

Nous souhaitons à Patricia de profiter de sa retraite pour vivre de nombreux moments agréables partagés en famille et avec ses amis.

12/07
Début à 10h



“Féria Avallaise” par l’Espérance d’Availles - Journée festive au stade
Animations, Jeux - Tapas à midi, paella le soir

Au stade municipal - Renseignements et réservations : 06.45.89.91.18

14/07
9h00



Journée festive organisée par le Comité des Fêtes

9h00 : Marche familiale au départ de la place René Descartes avec casse-croûte en cours et apéro offert à l'arrivée

12h30 : Pique-nique convivial tiré du panier auprès de l'Espace Descartes

8/08
19h30



Marche au coucher du soleil

À partir de Prinçay, une marche d'environ 5 kilomètres avec un arrêt pique-nique tiré du sac face au couchant. précédé du verre de l'amitié et d'une dégustation de produits locaux.

Inscription obligatoire sur le site de l'Office de Tourisme de Grand Châtellerauld

30/08
7 à 19h00



Fête des Battages organisée par l'AVLO

Dès 7h00, **vide greniers**, 6 mètres gratuits pour les exposants.

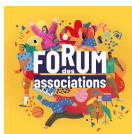
À partir de 10h30 : **Rassemblement de voitures de collection, exposition de tracteurs anciens**. Démonstrations d'anciens métiers.

À midi, **repas campagnard (Menu complet à 16€)** : **réservation avant le 23/08** au 06.01.82.93.56

Buvette - Sandwichs - Marché de producteurs

Autour de l'Espace Descartes

13/09
10 à 12h00



Forum des associations et des services organisé par le Comité des Fêtes.

Vous habitez à Availles, venez découvrir les activités et les services à votre disposition.

À 11h45, échange autour d'un apéro gratuit avec les organisateurs

Autour de l'Espace Simone de Beauvoir, de la médiathèque et sur le parvis de la mairie.

Repli dans l'Espace Beauvoir en cas d'intempéries

13/09
15h00



Concours de belote par le Temps Retrouvé -

Espace Descartes - Inscription et information : 06.13.30.56.23

23/09
13h00



Méchoui organisé par l'ACCA

À l'Espace Descartes - Contact et réservations : Patrick YOUNG 06.85.07.59.57

19/07
20h00



Manifestation hors commune

Loto organisé par ASAVIE

À la salle des fêtes de Lésigny

Programme de la médiathèque Paul-Émile Victor

05.49.20.35.73 - mediatheque.availles@grand-chatellerauld.fr



La médiathèque proposera cet automne des animations sur le thème de la généalogie. Dans ce cadre, nous recherchons des objets anciens (outils, ustensiles, objets utiles ou décoratifs...) dont l'usage s'est perdu et que nous pourrions exposer à la médiathèque en octobre et novembre. Seraient également bienvenues d'anciennes vues, cartes postales ou photographies d'Availles.

Si vous avez ce genre d'objets ou de documents et acceptez de les prêter, vous pouvez les apporter à la médiathèque au mois de septembre. D'avance merci !

La médiathèque est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et 14h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h30. Elle sera fermée cet été du 21 juillet au 2 août inclus.

Jouez à la médiathèque ! Des jeux et une console de jeux vidéos seront disponibles cet été pour jouer sur place



Et tous les quatrièmes dimanches de chaque mois : Marche dans la commune

Rendez-vous à 9h00 sur la Place Descartes- Prochaine le 27/07 - Infos au 06.64.94.34.26